

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2017

\*\*\*

## CONVOCAATION DU 16 novembre 2017

\*\*\*

L'an deux mil dix-sept, le vingt trois novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La HAYE-PESNEL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NAVARRET Alain, Maire.

**Etaient présents** : Mr NAVARRET Alain, Maire ; Mr TROCHON, Mme THOMAS-BALART, Mme GUESNON Adjoints ; Mme LEMATTE, Mme LOISEL-LE PALLEC, Mr ANNE, Mr MARQUES de FIGUEIREDO, Mr DOUASBIN, Mme ROGER, Mme DRUGEON, M BEZIERS, M EVE

**Absents** : Mr THEAULT, Mme LEMESLE,

**Secrétaire** : Mme DRUGEON

### **Compte rendu du conseil d'école du 13 novembre 2017 :**

M Le Maire fait un compte rendu du conseil d'école :

♦ **Effectifs** :

Il y avait 235 élèves inscrits à l'école, cela représente une baisse par rapport à la rentrée 2016 qui s'est faite avec 243 élèves.

Aujourd'hui on compte 230 élèves inscrits.

Les prévisions pour la rentrée 2018 s'élèvent à 226 élèves.

♦ **Rythmes scolaires** :

Un comité de pilotage du PEDT sera organisé le 4 décembre. Lors de celui-ci un questionnaire sera mis en place , qui s'adressera à l'ensemble des familles.

Le conseil municipal devra donner son positionnement sur les TAP avant le 16 Janvier 2018.

♦ **Travaux** :

Une liste de travaux a été remise ; elle a été étudiée lors de la commission de travaux du SIVU des écoles le 17 novembre 2017 ; des chiffrages sont à faire, ainsi qu'un point sur le budget pour envisager ou non de nouveaux investissements.

♦ **Prise en charge du transport de l'activité « voile »**

Suite à la suppression de l'activité « poney », les CM2 vont bénéficier de 6 séances d'activités voiles, la prise en charge du transport sera faite par la commune.

### **ALSH et Espaces ados :**

♦ **Délais d'inscription et effectif maximum**

Le conseil municipal décide que désormais les inscriptions à l'ALSH seront fermées 15 jours avant le début des vacances scolaires, afin d'appréhender au plus tôt les effectifs d'enfants, et ainsi adapter la quantité de personnel encadrant.

**Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Manche. DEL 17-1102**

**Tarifs assainissement DEL 17-1103**

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'appliquer une augmentation sur les tarifs assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les tarifs seront les suivants :

De 0 à 1000 M3 (1e M3 consommé)	1.79 €
+ de 1000 M3 et bâtiments publics	1.29 €

**Tarifs eau DEL 17-1104**

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants pour l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

Prime fixe annuelle (compteur principal-secondaire-herbage)	54.50 €
Prix au M3 (de 0 à 500 M3)	1.20 €
Prix au M3 (au-delà de 500 M3)	0.70 €
Prix au M3 (bâtiments publics)	0.20 €
Frais d'accès au service	45.00 €

**Aménagement voirie Rue de La Libération :**

Le conseil municipal valide le lancement des travaux d'aménagement voirie Avenue de La Libération Tranche 2 et 3, et la préparation des dossiers de subventions en conséquence.

**Avenant au marché de travaux lotissement « Clos du Levant » LOT 4 DEL 17-1105**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant pour le marché du lotissement « Clos du Levant » à savoir :

LOT 4 Aménagements paysagers

-Remplacement de la fourniture et de la mise en place de paillages minéraux en galets, ardoises et pouzzolane, par un paillage végétal du type écorce de pin, et la mise en place de bâche.

-Suppression de la fourniture et pose de bancs

Le montant du marché est diminué de 3 787.79 € HT, ce qui fait passer le montant du marché initial de 13 445.00 € HT à 9 657.21 € HT.

**Abattage des arbres au Lotissement du Levant DEL 17-1106**

Le conseil municipal valide le devis de la société SARL GABRIEL, d'un montant de 2481,84 € TTC, pour l'abattage de 9 chênes au Lotissement du Levant.

**Abattage des arbres au Bois Marie Pinot**

Mr le Maire présente un devis pour l'entretien du Bois Marie Pinot, cependant celui-ci devra faire l'objet d'une nouvelle réunion de travail sur site.

**Convention avec la Ville de Granville pour le Foyer des Jeunes travailleurs. DEL 17-1106**

### **Courrier Manche Habitat :**

M le Maire fait prendre connaissance au Conseil Municipal du courrier émanant de MANCHE HABITAT, sur les diminutions des APL et des conséquences sur le fonctionnement de l'organisme.

### **Compte rendu commission animation**

Mme GUESNON indique que les dates suivantes ont été arrêtées :

-Noël des enfants de La Haye Pesnel le 16 décembre 2017 à la Salle du Pays Hayland, un spectacle de clown est programmé.

-Noël des agents communaux le 22 décembre 2017 à 18 h 30, en salle du Conseil.

### **Compte rendu commission communication**

Mme GUESNON, fait le bilan de la commission :

- ♦ Publicité du Lotissement du Levant :
  
- ♦ Minibus Visio-com

### **Représentation des communes à Granville Terre et Mer.**

M le Maire expose au Conseil une requête proposant à l'ensemble des Maires de la communauté de communes de saisir le tribunal administratif de CAEN concernant la recomposition du conseil communautaire de Granville Terre et Mer.

Le Conseil Municipal après vote donne à la majorité une suite favorable à la poursuite de la procédure. 10 votes favorables et 3 abstentions.

### **Archivage**

M le Maire informe le Conseil municipal que l'archivage des documents communaux est achevé, et que désormais la commune dispose d'une classification numérique de ses documents.